

**ANALYSE DU RAPPORT MATHIOT
PORTANT SUR LA RÉFORME DU BACCALAURÉAT ET DU LYCÉE
PAR FANNY CAPEL, PRÉSIDENTE DE SAUVER LES LETTRES**

UN CONSTAT PARTIELLEMENT JUSTE

Nous partageons les objectifs affichés par le rapport Mathiot : « revaloriser le baccalauréat », « simplifier son organisation », « affirmer sa fonction d'accès à l'enseignement supérieur ».

Nous approuvons aussi certains constats : « fragilité » d'un examen qu'on obtient trop facilement (explosion récente des reçus et des mentions) à cause de faux-semblants (jeu pervers du comptage des points, des coefficients...); déconnexion entre le niveau des bacheliers et le niveau requis pour réussir dans le supérieur (manque de méthodes et de connaissances, épreuves inadaptées) qui se traduit par un échec massif des étudiants en début de cursus.

Toutefois nous n'adhérons pas aux réflexions convenues sur le « coût » et la « complexité » du bac : les chiffres rappelés en annexe du rapport montrent surtout à nos yeux que tous les ans, cette machine ambitieuse, qui mobilise un demi-million de candidats et des 170 000 membres de jurys, fonctionne ! Tout se passe comme si l'institution s'effrayait elle-même de sa propre « réussite » : la réalisation prochaine de l'objectif de « 80 % » d'une classe d'âge au bac, fixé voici 30 ans... Il s'agirait enfin d'en assumer le « coût », pas d'y renoncer sans le dire ! Pourquoi d'ailleurs raisonner toujours en termes de « coût » (immédiat), et non en termes de bénéfice (à long terme) ? Le rapport Mathiot avoue que le coût du bac est « modique » rapporté au budget global de l'EN... qu'en penser ? Il nous semble que les enjeux sont ailleurs.

UN DIAGNOSTIC ERRONÉ , DES SOLUTIONS CONTRE-PRODUCTIVES

Nous sommes dubitatifs, pour ne pas dire plus, face aux solutions, en porte-à-faux systématique avec les problèmes pointés.

Pour réduire la « lourdeur » de la machine bac, on prévoit d'en décharger l'Etat et de la déléguer aux établissements. L'extension des épreuves en cours de formation reviendrait à désorganiser entièrement l'année de terminale, qui devient une année de courses d'obstacles. Dans un des scénarii envisagé, on prévoit des épreuves hebdomadaires sur un semestre : on passerait plus de temps à évaluer qu'à enseigner, et le « bachotage » tant décrié occuperait un semestre au lieu d'un mois ! Le rapport Mathiot reconnaît d'ailleurs ces inévitables difficultés d'organisation, qui prévoit de « répartir l'effort organisationnel », et « ne pas perturber *exagérément* le fonctionnement du lycée » - comme si la perturbation était inévitable ! Pour ces raisons le rapport rejette implicitement le contrôle continu en cours de formation (CCF), et lui préfère **le contrôle continu, qui de son propre aveu est la pire des solutions en matière d'équité !** Bref, **en l'absence de « solution parfaite » on nous demande donc de choisir entre plusieurs maux...** dans ce cas pourquoi ne pas conserver la formule actuelle, qui à tout bien réfléchir offre moins d'inconvénients ?

Deuxième fausse solution. Pour mieux assurer la valeur certificative du bac et mieux l'articuler avec le supérieur, on prévoit de diminuer globalement le nombre d'heures de cours et le nombre de matières évaluées nationalement, **c'est-à-dire *in fine* la quantité de connaissances transmises.** Le problème du niveau des lycéens est évacué avec une litote d'une légèreté stupéfiante : « *la nécessité d'une remise à niveau est un objectif dont il ne faut pas nier l'importance au lycée, notamment pour la maîtrise de la langue française et des règles de calcul* ». Or de telles lacunes, issues de la scolarité antérieure à l'école élémentaire et au collège, ne sont pas le fait d'une minorité mais bien d'une majorité (comme le savent bien les enseignants de terrain, et comme en témoignent les résultats des tests PISA, PIRLS etc.), et ces lacunes sont bien le principal écueil à la « réussite » des futurs étudiants ! Une fois de plus, on considère comme une fatalité, le fait que le lycée accueille un « public (de niveau) hétérogène »... , or rien n'est prévu pour y

remédier, ni en amont (au collège), ni en aval (au lycée). On conserve certes des heures de « coaching » et d'apprentissage des méthodes sur le modèle déjà existant de l'Accompagnement Personnalisé (A.P.), mais totalement déconnecté des disciplines... On en connaît l'inefficacité, surtout en l'absence de moyens qui permettraient de créer un véritable suivi individuel (aujourd'hui l'A.P. se déroule avec 30 élèves !). **L'essentiel est évacué : quand reparle-t-on des 600 heures perdues en français par les élèves, entre le CP et la seconde, du fait des réformes successives depuis 40 ans ?**

Troisième contradiction, enfin. Pour rendre le bac plus lisible et plus équitable, voire plus égalitaire, on crée un bac « à la carte », lui-même reflet d'une scolarité modulaire, que plus personne, sauf les initiés, ne comprendra. On affirme que le(s) bacs se déroulerai(en)t selon les « même modalités pour tous les élèves » : certes, mais pas avec les mêmes contenus ! En réalité, on devrait parler de même « modularité », on a affaire à une égalité de façade. Les filières actuelles constituent des repères, pour les familles comme pour les recruteurs, et offrent des garanties en termes de contenu de formation que n'offriront pas les « parcours rénovés ». Les garde-fous semblent bien faibles (on évoque sans vergogne un « cadrage minimal »), et le rapport Mathiot s'en désintéresse totalement : *« il ne semble ni légitime ni approprié de faire des propositions précises s'agissant aussi bien des volumes horaires par discipline semestre après semestre que de l'organisation des semestres ou des choix précis en matière de formation ».* **Chaque lycée, sur le modèle de la fac, devra produire sa propre maquette de formation : quelle perte de temps et d'énergie** pour les équipes pédagogiques et administratives, au détriment, pour les enseignants, des tâches intellectuelles et de la réflexion pédagogique, qui doivent rester le cœur du métier ! **Quelle porte ouverte aux inégalités ! On verra se constituer des déserts éducatifs** là où les établissements n'auront pas les moyens ni la volonté de proposer telle ou telle matière, et les « réseaux d'établissement » censés se partager les formations sanctifieront le règne acharné de la concurrence. Le rapport ne cherche pas à le cacher : il sera impossible de mettre en place partout des épreuves de bac en « mineure », *« discipline [qui] sera étudiée de façon différenciée par les élèves, pendant un à quatre semestres selon leurs choix ».* Qu'à cela ne tienne : on invente un « Supplément au diplôme » qui indiquera le « niveau de validation atteint par l'élève dans les Mineures, **de un quand un seul**

semestre a été suivi jusqu'à quatre. » Comment mieux dire que l'on vide peu à peu l'examen de ses matières, au profit d'un certificat de fin d'études sans valeur ?

UNE MÉCONNAISSANCE DU TERRAIN

Nous sommes effarés par certaines affirmations implicites ou explicites, qui témoignent au mieux d'une naïveté confondante, au pire de la méconnaissance (du mépris?) du travail des enseignants, de la nature et des aspirations réelles des élèves... Quelques « perles »...

- pour justifier le Grand Oral, on laisse entendre qu'il comblerait « **un vide majeur** » au lycée : la compétence d'expression orale ne serait ni évaluée ni enseignée...(on cite Jean Zay qui fait l'éloge de l'art de la discussion, comme si on enseignait encore comme en 1943 !). L'auteur du rapport semble ignorer la vie ordinaire des classes : échanges permanents en cours (les cours dialogués, et non *ex cathedra*, sont la norme en 2018 !), débats, exposés, de l'entraînement à l'oral pour plusieurs épreuves (langues, français, TPE... ?)
- pour justifier le chamboulement des « rythmes » d'étude, on fait mine de croire que le modèle dominant est encore le « cours magistral », que l'on recommande d'ailleurs de diminuer à 45 mn (dans les faits, avec des élèves réels, un cours de 55 mn est déjà réduit à 45 mn, si on élimine la mise en place et les moments de dispersion ...). Mais on oublie la variété des types de cours : « modules » en petits groupes, TP et TD, Accompagnement personnalisé, TPE en co-animation, etc.
- pour faire passer le contrôle en cours de formation (CCF) ou le contrôle continu, on brode autour des mythes du « bachotage » ou de la « loterie » : non, on n'obtient pas son bac en bâchant bêtement pendant quelques semaines, en tout cas pas pour les épreuves qui restent exigeantes (les dissertations ou synthèses, pas les QCM!), c'est un travail de longue haleine... Non, on ne joue pas son bac sur une seule épreuve – c'est oublier la possibilité de rattrapage (d'ailleurs supprimé dans le projet, au profit d'un simple examen du dossier du candidat), du redoublement, de la compensation par les notes d'options, etc. Et on use d'un argument fallacieux : le contrôle continu existerait déjà de manière déguisée, via l'examen des dossiers de terminale pour les

filières sélectives, qui se déroule avant le bac. Il est évident qu'un tel examen n'est possible que par le calibrage des notes des enseignants en fonction des exigences des épreuves du bac !

- **pour justifier la semestrialisation des études, on use d'affirmations aussi subjectives que péremptoires, dignes du café du commerce :** : « *les résultats du premier trimestre arrivent vite, et le troisième trimestre est tronqué et n'a aucune utilité pour l'orientation* » (sic !). Les élèves qui se voient inscrire sur leur bulletin « troisième trimestre déterminant » apprécieront... À y regarder de près, les préconisations du rapport Mathiot sont inapplicables : un seul exemple, les classes de seconde auraient un second « semestre » croupion de six semaines, entre la fin des vacances de février et le 15 mai, début de la période banalisée pour les épreuves pour les premières et terminales...
- **pour justifier le lycée modulaire, on invente des adolescents hors sol, des « Emile »** qui n'ont jamais existé : « *il y a du sens à laisser les lycées avancer à leur rythme et selon leurs idées* » : doit-on comprendre selon les prétendus besoins ou les souhaits de leurs lycéens ? mais est-on capable à 15, 16 ans, alors qu'on ne sait souvent pas ce qu'on va faire de soi l'année suivante, de se projeter dans sa vie d'adulte ? De discerner ce qui sera « utile » pour sa construction personnelle, sociale, intellectuelle ? Nous connaissons bien nos élèves. Influencés par leurs parents, par la pression sociale, les jeunes, et c'est normal à leur âge, confondent souvent l'« utilité » immédiate des études, c'est-à-dire l'utilisation de compétences sur le marché du travail, et la « valeur » des études. Le bac « audimat » aura-t-il encore un sens ? Il n'aura en tout cas pas les mêmes contours dans le 9-3 qu'à Paris ! **Peut-on laisser les adolescents s'enfermer dans les « désirs » et les « idées » forgés pour eux par leur milieu, leur famille, de leur caste ?** Une étude récente sur le lycée « modulaire »¹ qui existe en Angleterre montre qu'il aboutit à un tri social encore plus féroce que celui de nos actuelles filières : les choix des élèves ne sont pas les mêmes selon le type d'établissement, le sexe, le niveau scolaire et la classe d'origine.... N'est-ce pas à l'Etat de décider ce qu'il convient le mieux d'enseigner à des adolescents, avec pour horizon une culture commune la plus vaste possible ?

1 https://www.snes.edu/IMG/pdf/note_sur_le_lycee_modulaire_britannique.pdf

- **Pour défendre la souplesse du système, et l'existence de passerelles entre les voies générale, technologique et professionnelle**, le rapport semble découvrir l'existence du lycée polyvalent, *selon lui* « encore aujourd'hui trop peu connu et développé. » Mais plus de la moitié des lycées français, sous forme d'EPLÉ ou de Cité scolaire, le sont déjà !

UN BOULEVERSEMENT INACCEPTABLE DES OBJECTIFS DU LYCÉE

Le rapport l'affirme sans ambages : **la réforme du bac est un « levier » puissant pour réformer de fond en comble le lycée.**

Certaines pistes sont encore plus dangereuses que d'autres car elles modifient complètement les objectifs de l'enseignement, la nature du métier, notre rapport aux élèves :

- **la mise en place d'un « supplément au diplôme »**, grille de compétences qui se superposerait (et à terme se substituerait ?) au bac proprement dit, et qui permettrait entre autres de prendre en compte dans l'évaluation des élèves des compétences sociales, comportementales (l'engagement dans des « projets citoyens », la capacité à travailler en groupes...), prélude à un véritable formatage des individus. La CNIL a-t-elle été interrogée sur ce « portefeuille » qui suivra l'élève tout au long de la vie ?
- **la prise en compte de l'assiduité dans les notes du bac** : face à la démobilisation prévisible des élèves dans un cursus à géométrie variable, on tente de les « motiver » par des artifices extrinsèques aux savoirs. Rien d'étonnant si on se souvient que M. Blanquer, du temps qu'il était recteur de l'académie Créteil, avait expérimenté la rémunération des élèves pour leur civisme et leur assiduité !
- **l'obsession de la construction du projet d'orientation**, qui devient central dans le temps de travail des élèves, et dans celui des enseignants (dont on reverra la formation en ce sens). S'adapter aux fourches caudines de « Parcoursup » devient le Graal, d'ailleurs des officines privées se positionnent déjà pour aider les familles dans ce parcours du combattant, moyennant un forfait de 300 euros ! Depuis la quasi-suppression des conseillers d'orientation professionnels (rebaptisés « psychologues » de l'Éducation), chacun est sommé de devenir spécialiste d'un domaine aussi complexe et évolutif que celui des formations et du marché du travail.

- **le recours « massif » aux moyens numériques**, censés pallier tous les défauts du système : ainsi envisage-t-on sérieusement, pour des lycéens, des visio-conférences, des « MOOC », pour remplacer les cours qui ne pourront être offerts partout, « *faute d'enseignants spécialistes, d'encadrement suffisant, ou d'un nombre suffisant d'élèves* ». Le bilan très mitigé des MOOC aux Etats-Unis², pourtant destinés à des étudiants plus autonomes, montre bien les limites d'un enseignement amputé de son indispensable dimension interpersonnelle, concrète, humaine.

Plus profondément, il semble que nous ne nous entendions pas sur le sens des termes. « **Réussir** » au lycée, cela veut-il dire se « pré-orienter », se spécialiser dès la seconde ? Pas pour nous : **cela veut dire avoir appris à lire, à réfléchir, à s'exprimer, sur la base de connaissances larges et variées, bref, d'avoir acquis une culture humaniste capable d'ouvrir un maximum de portes** – selon l'adage qui peut le plus peut le moins... or, ici, on envisage le contraire : ainsi un lycéen pourra renoncer à la culture scientifique à la fin du premier semestre de seconde (s'il ne choisit pas SVT et physique-chimie dans son « menu » d'unités d'approfondissement), et terminer son parcours dans le secondaire avec le bagage scientifique d'un collégien... est-ce raisonnable dans la société d'aujourd'hui ? **On abandonne l'ambition d'une haute culture générale pour l'ensemble des citoyens**, qui semblait avoir gouverné les réformes de Jean Zay, et celles de l'après-guerre. On abandonne aussi la belle idée de la « shkolé », ce temps que les Grecs accordaient aux jeunes gens de l'élite pour développer leur personnalité, pour s'épanouir, en dehors de toute préoccupation matérielle et professionnelle.

Pourtant nos adolescents ont besoin de cadres, de routine, de normes, pour se construire – tout le contraire du « **lycée des possibles** » conçu par M. Mathiot, autrement dit un lycée fait de sables mouvants, aux emplois du temps changeants, aux groupes classes instables, aux évaluations imprévisibles. Aussi séduisants soit-il pour les enfants d'initiés, il serait destructeur pour tous les autres.

Nous entrevoyons les réels tenants et aboutissements de cette réforme : **baisse des coûts** (on attend la suppression mécanique de milliers de postes d'enseignants); **autonomie renforcée** des établissements sur le modèle libéral, **renoncement de l'État à**

2 http://www.lemonde.fr/idees/article/2017/10/22/les-mooc-font-pschitt_5204379_3232.html

son cœur de mission. Le principe « chacun responsable de son parcours » se traduira par « chacun seul face à ses erreurs et lacunes ». **Après la hiérarchie tacite des bacs, on s'achemine vers une hiérarchisation des « bacheliers » eux-mêmes.** L'ironie suprême est d'oser clore le rapport sur le mot « égalité » !

Nous nous interrogeons sur le **bien-fondé d'une réforme d'une telle ampleur, et si précipitée.** M. Mathiot rappelle justement que l'école a besoin de « stabilité dans la durée »... pour mémoire, nous en sommes à *trois réformes du lycée* en vingt ans (1999, 2010, 2018) ! Aucun bilan n'est tiré des innovations successives (T.P.E., A.P., épreuves en C.C.F...), on a l'impression d'une fuite en avant. Est-il nécessaire aujourd'hui d'exploser un système qui ne fonctionne pas si mal, du moins en ce qui concerne les filières générales et technologiques ? Il règne **un silence assourdissant sur les lycées professionnels, alors qu'ils fournissent l'alibi de la réforme, le gros du bataillon de ceux qui échouent dans le supérieur** : échec logique si on songe aux « réformes » précédentes qui ont supprimé en 2003 une année d'un cursus cohérent et original de 4 ans (2 années de BEP puis deux années de « bac pro ») soit 25% des contenus, les issues alternatives d'enseignement court (BEP, pourtant diplôme national de niveau V), et la plupart des possibilités de passerelles avec le général et le technologique !

Le rapport Mathiot s'appuie sur un diagnostic mal posé : l'échec des étudiants s'expliquerait par un problème d'orientation, alors que cet échec provient d'un déficit d'instruction... Les élèves choisissent par défaut une filière, ou ils échouent dans la filière choisie, parce qu'un fossé sépare leurs connaissances (faibles) des exigences de la filière à laquelle ils aspirent. Des ajustements sont certes nécessaires, pour redynamiser et rééquilibrer les filières. Quelques mesures simples permettraient par exemple de faire revivre la filière L - reconstruire par exemple un cursus lettres-maths, idée que le rapport considère avec un frisson d'effroi comme audacieuse ou « disruptive », alors, rappelons-le, que la filière littéraire lettres-maths – A', A3 et A4, A1 ensuite – a été supprimée en 1994 au profit d'une option.

Cette réforme est d'autant plus incompréhensible qu'une synthèse commandée en 2016 au CNESCO³ sur les « grands débats du baccalauréat » démontrait les **bénéfices, en termes d'apprentissage et de réduction des inégalités, d'un bac « à la française », avec**

3 http://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2016/09/Dossier_Synthese_Bac.pdf

des épreuves nationales, terminales, ambitieuses intellectuellement et portant sur un grand champ large de disciplines. Ce rapport signalait que de nombreux pays européens, pratiquant jusqu'alors des diplômes de fins d'études en continu, étaient en train de réformer leur système pour l'imiter ! Nous sommes au rebours de l'histoire...

CONCLUSION : UNE RÉFORME MANQUÉE...

Laissons tout de même le dernier mot, de bon sens, à M. Mathiot : « le changement ne se décrète pas, il se réalise progressivement et uniquement si les acteurs du système éducatif en acceptent les termes et le trouvent légitimes » ... Il nous semble que ces conditions ne sont pas réunies. **La mise en œuvre de cette réforme à marche forcée, la consultation tronquée des enseignants de terrain** (avec des audiences qui se poursuivent moins d'une semaine avant les annonces du ministre), **le caractère largement erroné, pour ne rien dire de son illisibilité, du rapport d'expert présidant à cette réforme, font plus que nous inquiéter : ils nous révoltent.**

La question des moyens n'est pas non plus soulevée, on sait que cette réforme va se faire à moyens constants, voire en baisse (baisse des DHG cette année, réduction de postes au concours, etc.). Est-ce crédible ? **Les lycées situés dans des zones défavorisées socialement, naguère relevant de l'enseignement prioritaire, ne sont pas mentionnés une seule fois** dans le rapport Mathiot, alors qu'on sait que c'est bien là que le « lycée modulaire » fera le plus de dégâts. Faut-il comprendre qu'on les abandonne à leur sort ?

Nous manquons une chance historique : transformer la « réussite » quantitative au bac en « réussite » qualitative : autrement dit, remplir l'objectif de démocratisation scolaire fixé depuis la Libération... Mais cela ne se fera pas avec une telle « réforme » dont les objectifs réels ne sont pas ceux qu'elle affiche, la « réussite du plus grand nombre », martelé en conclusion comme un mantra. Il s'agit plutôt de « conduire le changement », de l'« extension du droit à l'expérimentation », bref, on nage en pleine tautologie : il faut changer le lycée pour mieux pouvoir le changer – *ad libitum et ad nauseam*.

Nous ne pouvons nous inscrire dans un tel projet ivre de lui-même, sans horizon collectif, dénué de profondeur, d'ambition et de sens.

Nous attendons du ministre qu'il rejette en bloc le rapport Mathiot et conduise une réforme raisonnable d'un point de vue pratique, exigeante d'un point de vue intellectuel, des épreuves, des programmes, des contenus et des horaires, du lycée.